Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 57 (1928)

Heft: 10

Rubrik: Notes sans portée

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Tirer la conclusion : Pour former un capital de 20 000 fr. au 5 % en 10 ans, il faut verser annuellement 1 075,50 fr. de moins que pour éteindre une dette de 20 000 fr. au 5 % en 10 ans.

Résolutions utiles à prendre pour éviter les dettes si ruineuses.

Devoirs d'application.

1. Adolphe a 21 ans ; il prend la résolution de placer, au commencement de chaque année, le même montant, économisé en supprimant des dépenses inutiles, au taux de 4 ½ % et à intérêts composés. Après 19 versements, il s'est constitué, à la fin de la 40me année, la jolie somme de 15 185,55 fr. Quelle épargne a-t-il dû verser annuellement ?

2. Hippolyte a acquis un domaine pour le prix de 50 000 fr. Pour le payer entièrement comptant, il emprunte à la banque 20 000 fr. au 5 %. Quelle annuité devra-t-il verser pour éteindre sa dette en 10 ans ? De quelle somme aurait-il accru sa fortune, s'il s'était contenté d'un achat de 30 000 fr. pour éviter l'emprunt?

3. Boniface fête, en 1928, le 16me anniversaire de sa naissance. A cette occasion, il prend l'excellente résolution de placer à la banque, à chacun des anniversaires suivants, le montant qu'il aura épargné pendant l'année écoulée en retranchant des dépenses superflues. Il se constituera, pour son 27me anniversaire, 3 433,56 fr. A combien se montera l'économie annuelle si utilement placée ?

Châtel-St-Denis. ROBADEY, *prof.*

NOTES SANS PORTÉE

M. Vincent Collaud, à Romont, aurait souhaité que nous eussions fait remarquer que son article pratique « Comptabilité » était le complément d'un article de M. Dessarzin sur le « Billet à ordre » paru l'an dernier. Tous nos lecteurs auront fait le rapprochement.

* * *

Un sieur Favereau, de Rarogne, offre aux instituteurs et, semble-t-il, spécialement aux institutrices, pour le prix de 7 fr., un rossignol intitulé : *L'Art d'apprendre et de se souvenir*, par l'abbé Chavanty, Imprimerie Croharé, à Tarbes, qui valait 5 fr. en 1893, qui ne vaut pas aujourd'hui une chopine de Fendant. Qu'on le prie de s'occuper plutôt du courtage des excellents crus du Valais que de bouquins sans valeur, fripés et dépenaillés.

* * *

Ceux qui ont bien voulu lire l'article du rédacteur du *Bulletin* dans *Nova et Vetera* d'avril en trouveront la suite dans *Nova et Vetera* de juillet. Les autres s'intéresseront peut-être à cette étude, qui traite d'une question à l'ordre du jour chez nous celle : d'un programme selon l'ordre chrétien dans l'école primaire.

* * *

L'Ecole normale a fait imprimer le cours de psychologie qui y est donné en conformité avec le programme du brevet de 1924. Cette brochure de 200 pages in 8° n'est pas mise dans le commerce. Mais elle est à la disposition des membres du corps enseignant du canton, spécialement de ceux qui ont à préparer l'examen de renouvellement. On l'obtiendra au prix de 2 fr. 50 à envoyer à l'Economat de l'Ecole normale de Hauterive, en timbres de 10 ou 20 centimes ou par chèque postal, II a 339.

Prière de bien indiquer l'adresse du destinataire et le nombre d'exemplaires.

* * *

Le « Bureau international d'éducation », 4, rue Charles-Bonnet, Genève, organise du 20 août au 1er septembre un cours sur le sujet que voici : Comment faire connaître la Société des nations et développer l'esprit de coopération internationale ? Nous l'annonçons, sans prendre position à l'égard de cette initiative, dont nous ignorons les tendances et les doctrines.

* * *

Le *Comité d'initiative fribourgeois pour les Travaux manuels* propose à nouveau, cette année, un concours aux élèves de la dernière année scolaire primaire et des première et seconde années régionales et secondaires. Le concours est ouvert dès maintenant et se termine le 15 juillet. Les maîtres et maîtresses voudront bien demander au secrétariat de *Pro Juventute,* à Fribourg, le formulaire d'inscription. La circulaire du Comité offre toute une liste de travaux tant manuels qu'intellectuels qui peuvent être exécutés pendant les vacances et envoyés au *Musée des arts et métiers* avant le 1er octobre. Ces indications ne sont pas limitatives.

Les travaux qui répondent le mieux au but du concours sont ceux qui développent les facultés de leur auteur et ont une portée pratique, ceux qui ont une valeur littéraire, artistique ou scientifique, ou sont utiles à la communauté, ceux dont les matières premières sont bon marché et dont l'outillage est réduit à un minimum.

Les participants au concours doivent faire le journal de leurs travaux et recherches en indiquant le nombre d'heures de travail, les difficultés rencontrées, les erreurs commises, les conseils demandés ou reçus, les livres consultés, etc. Ils peuvent écrire le journal sous la forme qui leur plaît : petites notes journalières, récit suivi, etc., et l'agrémenter de dessins ou de photographies.

Les membres du corps enseignant, ainsi que les participants, trouveront au *Musée des arts et métiers, à Fribourg,* les formulaires et circulaires, les conseils ou renseignements utiles pour le choix d'un sujet, des indications sur les ouvrages à consulter, etc. En cas de difficultés spéciales, ils pourront aussi s'y adresser, par écrit ou oralement, aux heures d'ouverture, pendant toute la durée du concours.

Celui qui ne sait rien et ne sait pas qu'il ne sait rien, est un sot. Evite-le !

Celui qui ne sait rien et sait qu'il ne sait rien est modeste. Instruis-le !

Celui qui sait quelque chose et ne sait pas qu'il sait quelque chose dort. Eveille-le !

Celui qui sait quelque chose et sait qu'il sait quelque chose est un sage. Suis-le !

Pensée arabe.